



Enquête du village

Les élèves mènent l'enquête dans leur village, leur quartier. L'organisation du bâti, les édifices remarquables, les photographies anciennes, les témoignages d'anciens habitants, sont autant de pistes pour découvrir la vie du village autrefois et la comparer à celle d'aujourd'hui. Les conclusions de l'enquête sont alors présentées aux parents et camarades de l'école.

Étape 1 : Sur la piste du village

En classe par l'enseignant

Travail au préalable avec la classe sur le repérage spatial : orientation, cartographie... Réponse à l'enquête adressée par les intervenants.

½ journée autour de l'école ou en classe avec un intervenant

Parcours de découverte du village (ou du quartier), à partir de photographies.

Tarifs : selon l'intervenant, 145 € (+ 0,50 €/km depuis Saint-Mathurin-sur-Loire) ou 160 €

Subvention : 115 €

Étape 2 : Mon village autrefois

En classe par l'enseignant

Recherche d'iconographies. Exploitation des photographies et des éléments découverts lors de la première sortie.

1 journée autour de l'école ou en classe avec un intervenant

Le village autrefois : les anciens commerces, les modes vestimentaires, les métiers. Ateliers sur les activités anciennes.

Tarifs : selon l'intervenant, 290 € (+ 0,50 €/km depuis Saint-Mathurin-sur-Loire) ou 320 €

Subvention : 230 €

En classe par l'enseignant

Réalisation d'enquêtes auprès d'habitants sur l'histoire de leur village.

Étape 3 : Mon village aujourd'hui et demain

½ journée en classe avec un intervenant

Les activités économiques et sociales actuelles du village. Comparaison avec l'activité d'autrefois. Reconstitution du village d'aujourd'hui (malle Ricochet), projection dans l'avenir.

Tarifs : selon l'intervenant, 145 € (+ 0,50 €/km depuis Saint-Mathurin-sur-Loire) ou 160 €

Subvention : 115 €

En classe par l'enseignant

Enquête auprès de la municipalité : de nouveaux bâtiments, routes, jardins... vont-ils être construits, aménagés ?

Étape 4 : Voici mon village

1 journée en classe avec un intervenant arts plastiques

Création d'une restitution du projet.

Tarif : 300 € (+ frais de déplacement)

Subvention : 230 €

Étape 5 : Regarde c'est chez moi

½ journée début juin

Découverte de l'exposition rassemblant l'ensemble des restitutions des classes. Les élèves retrouvent les intervenants qui leur feront découvrir leur village.

Tarif : gratuité des interventions, transport à votre charge

Intervenants

Les salariés de l'association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne et du CPIE Touraine Val de Loire et de la Maison de Loire en Anjou conçoivent et réalisent les interventions proposées dans le cadre de ce projet.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces associations, leurs activités et autres propositions pédagogiques, vous pouvez consulter leurs sites internet : <http://prieure-saint-remy.fr>, www.cpie-val-de-loire.org et <http://www.maisondeloire-anjou.fr>

Un intervenant arts plastiques vous accompagne pour la création de la restitution.

Inscription

Avant le 20 septembre 2010, sur le site du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

rubrique "services"

domaine "éducation"

Inscription validée par les inspections pour les enseignants du primaire. Participation à une réunion de préparation pour confirmer l'inscription (planning des réunions téléchargeable sur le site du Parc).

Subvention

Votre commune étant adhérente du Parc naturel régional, vous bénéficierez d'une subvention de 230 € par journée d'animation et par classe (soit par exemple 115 € pour une demi-journée ou 460 € pour 2 journées réalisées par une classe).

La structure qui réalise l'intervention vous fera parvenir une facture correspondant au prix de la prestation.

La demande de subvention se compose (cf. documents joints sur le site) :

- d'une demande de subvention et des coordonnées bancaires pour chaque demande de subvention,
- d'une attestation d'animation remplie le jour de l'animation avec l'intervenant,
- et d'une fiche retour enseignant (votre évaluation).

Le Parc vous versera la subvention dans les meilleurs délais. Merci de prendre soin de bien remplir ces documents, afin de faciliter son versement.